SOLIDARITE FEMININE POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL

SOFEPADI

RAPPORT ANNUEL 2009

Adresse :
Bunia : Avenue Nyamukau N° 9, Quartier Lumumba, Ville de Bunia, Province Orientale.
Beni : Avenue Moera N° 4, Quartier Malepe, Commune Beu, Ville de Beni, Province du Nord Kivu.
République Démocratique du Congo
Tél. : +243 810337354, +243 98508393, +243 815664399,
E-mail : sofepadib@yahoo.fr , julielusenge@yahoo.fr

PLAN DU RAPPORT ANNUEL 2009

I. INTRODUCTION……...4
II. CONTEXTE D'INTERVENTION……..4
III. ACTIVITES REALISEES……5
Ière PARTIE : DEFENSE ET PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME……..5
A. ACTIVITES DE PREVENTIONS CONTRE LES VIOLENCES FAITES A LA FEMME ET A L'ENFANT……5
1. DESCENTES SUR TERRAIN POUR LES SENSIBILISATIONS PAR LES ANIMATEURS ET LES MEDIATEURS…… 5

2. EMISSIONS RADIOS……6
3. DISTRIBUTION DES DEPLIANTS……8
4. PANNEAUX EDUCATIFS……..8
5. SPOTS EDUCATIFS……9
6. REUNIONS STRATEGIQUES……9
7. ATELIERS DE SENSIBILISATION DES LEADERS SOCIAUX……...9
8. ATELIER DE SENSIBILSATION DES ACTEURS JUDICIAIRES……9
B. ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DE VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES……10
1. IDENTIFICATION DES VVS……10
2. PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE……..11
3. REINSERTION SOCIO ECONOMIQUES DES VVS……12
4. MEDIATION……..13
C. ACCOMPAGNEMENT JURIDICO- JUDICIAIRE ET MONITORING DES PROCES……..14
1. ASSISTANCE JUDICIAIRE……14
2. ASSISTANCE JURIDIQUE……..15
3. CADRE DE CONCERTATION……15
4. ATELIERS DE REFLEXION AVEC LES ACTEURS JUDICIAIRES……..15
5. NOYAU DES VICTIMES……16
6. CONSCIENTISATION DES AGRESSEURS……..16
7. MOBILISATION……17
8. CHAMBRE FORAINE……..17
IIème PARTIE : COHABITATON PACIFIQUE : PREVENTIO DE CONFLIT ET EDUCATION A LA PAIX …….....18
1. EMISSIONS RADIOS……..18
2. PREVISIONS DES ACTIVITES D'ANALYSE DU CONTEXTE DE CONFLIT ET RAP……..18

3. COMMENTAIRES SUR LES PROJETS REALISES……..21
IIIème PARTIE : AUTRES ACTIVITES …….....24
1. LES MISSIONS ET FORMATIONS ASSUREES ……..24
2. ACTIVITES PONCTUELLES ……..24
3. SITUATION DU PERSONNEL……....24
VI eme PARTIE ; CONCLUSION…….....25
1. PROJETS REALISES……25
2. PROJETS SOUMIS……..26
3. DIFFICULTES RENCONTREES ……27
4. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS……28

I. INTRODUCTION

La Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral est une ONG des droits humains, œuvrant spécialement dans la promotion et la défense de droits de la femme et de l'enfant, mais aussi l'éducation à la paix et à la cohabitation pacifique entre les communautés. Née le 02 avril 2000 sous l'initiative de braves et courageuses animatrices de la radio CANDIP qui avaient travaillé dans le département femme et famille, son rayon d'action opérationnel est l'Est de RDC dans le district de l'Ituri et en territoire de Béni.

Dans le cadre de droits humains, ses actions se sont plus orientées vers les activités qui contribuent à l'éradication des violences sexuelles et autres formes de violences commises sur la femme et la jeune fille, cela grâce à l'appui de ses partenaires OSISA, UNIFEM et la fondation OAK, OSI, FDHM, DD,… en plus des action d'analyse du contexte de conflit et d'initiation d'un barza de femme pour la paix : activité appuyées respectivement par IVP et International Alerte.

Les objectifs de ces différents projets ont été atteints et des avancées significatives ont été réalisées dans la lutte contre les violences sexuelles à cause de l'implication effective des autres partenaires et le choix minutieux de cibles concernés notamment les victimes directes et indirectes, les groupes pourvoyeurs d'agresseurs, les leaders sociaux, les Parajuristes, les ONGs nationales et internationales ainsi que les acteurs judiciaires tant civils que militaires,...

II. CONTEXTE D'INTERVENTION

Depuis l'agression Ougando - rwandaise, le contexte de réalisation des nos activités, même pour 2009, reste caractérisé par l'insécurité permanente causée par la présence de certaines milices et bandes armées encore actives dans nos villages, certains éléments FARDC et la présence des groupes armés étrangers malgré les actions de lobbying et de plaidoyer menées aux niveaux local, national et international : les programmes AMANI LEO, KIMIA I, les opérations conjointes … n'ont pas éradiqué tout le mal.

En district de l'Ituri, dans les communautés des Walendu Bindi, des Ngiti, ainsi qu'en cité de Bunia et ses périphéries, la population ne sait plus vaquer à ses activités agricoles et autres à cause de cette insécurité et survit en grande partie grâce à l'aide humanitaire.

Plus grave encore, les pillages des biens de la population sont accompagnés des assassinats d'hommes et de femme, des tortures, des viols des femmes de tout âge. La population civile s'en donner aussi au viol des mineurs d'âge dans toute impunité. Et comme si cela ne suffisait pas, la femme encore à supporter son rejet par son mari et sa communauté !

En province du Nord-Kivu, en territoire de Beni, les mêmes exactions et atrocités sont récusées.

Les activités de SOFEPADI ont même connu une perturbation à cause de l'insécurisation, suivie de la délocalisation d'une de ses membres. Malgré les cris de détresse de la population lancés aux autorités ayant en leur charge de la protection des personnes et de leurs biens, la situation ne cesse de s'empirer.

Nous pensons que la pacification de tout le territoire national est la solution adéquate au problème de viol à l'Est de RDC. Dans le souci de promouvoir la femme et la famille en générale, dans un état démocratique ou règne la paix et le respect des droits humains, la SOFEPADI a trouvé nécessaire de se donner à poursuivre la mission de contribuer à la restauration de la paix en impliquant les femmes dans la défense et la promotion de leurs droits.

III. ACTIVITES REALISEES

Les activités de la SOFEPADI au cours de l'année 2009 ont trait à :

- La Défense et promotion des droits de la femme dont les trois volets sont la prévention des violences faites à la femme, l'accompagnement psychosocial des VVS et l'accompagnement juridico judiciaire et monitoring ;
- La cohabitation pacifique dont les dimensions est le renforcement de capacités, le .suivi de noyaux, la planification stratégique en transformation de conflit et la sensibilisation.

Ière PARTIE :

DEFENSE ET PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME

A. ACTIVITES DE PREVENTIONS CONTRE LES VIOLENCES FAITES A LA FEMME ET A L'ENFANT

1. DESCENTES SUR TERRAIN POUR LES SENSIBILISATIONS PAR LES ANIMATEURS ET MEDIATEURS

⟶ En ville de Beni et territoire rurale de Beni :

- 10962 personnes sensibilisées dont 8113, soit 74%, sensibilisées par des séances d'animation et 2849, soit 26%, sensibilisées par réception des dépliants
- Sites : 40 Sites atteints
- 46 leaders de base ont participé à ces sensibilisations
- 10 interviews à l'issue de ces sensibilisations et des audiences foraines ont été répercutés sur 6 radios ;

⟶ A Bunia et territoire rural du district de l'Ituri

- 16134 personnes sensibilisées dont 9688 femmes, soit 60.1% et 6446 hommes, soit 39.9%, reparties dans plus de 13 Sites.
- Synthèse de la sensibilisation à Bunia et ses environs

Hommes / trimestre

Femmes / trimestre

2. EMISSIONS RADIOS

⟶ Nombre d'émissions prévues : 86 à raison de 43 pour Beni et Oïcha, 43 pour Bunia
⟶ Nombre d'émission réalisées : 71 soit 83%, sur les thèmes suivants :

Résultats

Grâce aux sensibilisations radiodiffusées, 4 parents sont venus demander la prise en charge judiciaire de leurs enfants victimes de VVS.

3. DISTRIBUTION DES DEPLIANTS.

De dépliant portant sur la synthèse de la loi de juillet 2006 réprimant les violences sexuelles ont été distribuées à Beni et Bunia.

Résultat : 8500 dépliants produits sont distribués dont 5000 exemplaires de français et 3500 exemplaires du dépliant traduit en swahili ont été multipliés et distribués pendant les séances de sensibilisation et de conscientisation des hommes de troupe de la FARDC et de la PNC.

- 17 demandes des dépliants venues des leaders sociaux ont été enregistrés: chefs religieux et coutumiers
- 90 copies des résolutions 1820, 1325, ainsi que le document comprendre la 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité ont été distribuées avec l'appui de la section Monuc Protection et Droit de l'Homme.

4. PANNEAUX EDUCATIFS SUR LES VIOLENCES SEXUELLES EN SWAHILI ET EN LINGALA.

Résultat

→ Sur les 27 panneaux à implanter, 26 soit 96.% sont déjà implantés dans des lieux publics repartis de 6 axes ; à savoir ERINGETI , MUTWANGA, LUME, CANTINE, BENI ville et BUNIA.

→ Suivi et entretien des 10 panneaux implantés

12 autres demandes reçues de la part des autorités locales

→ Les autorités politico-administratives, scolaires et religieuses orientaient le choix des lieux et participaient à l'implantation des panneaux, avec la population environnante.

5. SPOTS EDUCATIFS.

- 1360 spots diffusés en trois langues à Bunia et à Beni, en français et deux langues locales à raisons de 3 fois par jour pendant 7 mois.

→ **Message** : « LA FEMME N'EST PAS UN OBJET, celui qui commet les violences sexuelles est un criminel, il est punis de 3 mois à 20 ans de servitude pénale ou à perpétuité si mort s'en est suivie.»

6. REUNIONS STRATEGIQUES

Quatre réunions stratégiques organisées en Ituri dans 4 localités différentes ont totalisées 72 participants dont 26 officiers de la police judiciaire, 2 magistrats du parquet, 2 substituts d l'auditeur militaire et 42 acteurs de la société civile.

7. ATELIER DE SENSIBILISATION DES LEADERS SOCIAUX

Sous la facilitation du Président du tribunal militaire de garnison, du coordinateur de REJUSCO, du coordinateur de REFED et d'un agent de section « protection » de la MONUC, deux ateliers ont été organisés à l'intention des leaders sociaux, des autorités politiques et

administratives, du noyau des victimes et des médiateurs, pour les impliquer dans la sensibilisation de leurs communautés sur les conséquences de la non dénonciation des violences sexuelles.

8 ATELIER DE SENSIBILISATION DES ACTEURS JUDICIAIRES

Participants : magistrats, OPJ, FPJ, avocats, défenseurs judiciaires et ONG de défense des droits humains

Objectif : amener les acteurs judiciaires à appliquer la loi et à l'opposer à tout contrevenant.

Facilitateurs : deux présidents du TGI et le président du TMG.

B. ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DE VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

1. IDENTIFICATION DES VVS

Au cours de cette année, notre organisation a identifié 206 nouveaux cas de VVS dont l'âge varie entre 2 ans et 72 ans.Les victimes dont la tranche d'âge varie entre 11 et 17 ans représentent plus de 46,4 % de VVS. Toutes ces victimes ont bénéficié de soins médicaux dans les différentes structures notamment MSF, Hôpital de Référence de Nyakunde, de Mahagi, HGR d'Oïcha, HGR de Béni et hôpital de logo à Ndrele. 103 victimes ont reçu les soins avant 72 heures et 103vvs après 72 heures.

STATISTIQUE DES CAS DOCUMENTES

GRAPHIQUE 1 : statistiques des agresseurs

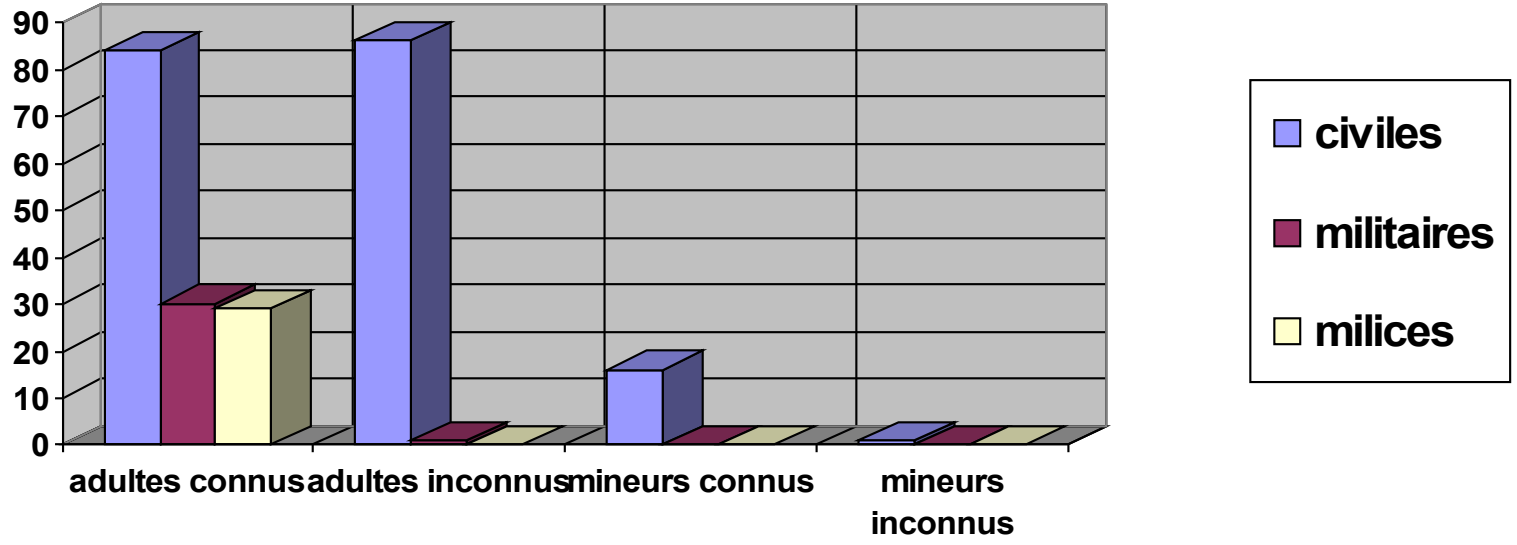

Commentaire Graphique 1 : Pour toute l'année 2009, 247 agresseurs ont été enregistrés comme auteurs de ces 206 cas de violences sexuelles documentées dont 187 civiles, 31 militaires FARDC et PNC ; 29 miliciens.

GRAPHIQUE 2: STATISTIQUES DES VVS ENREGISTREES EN 2009

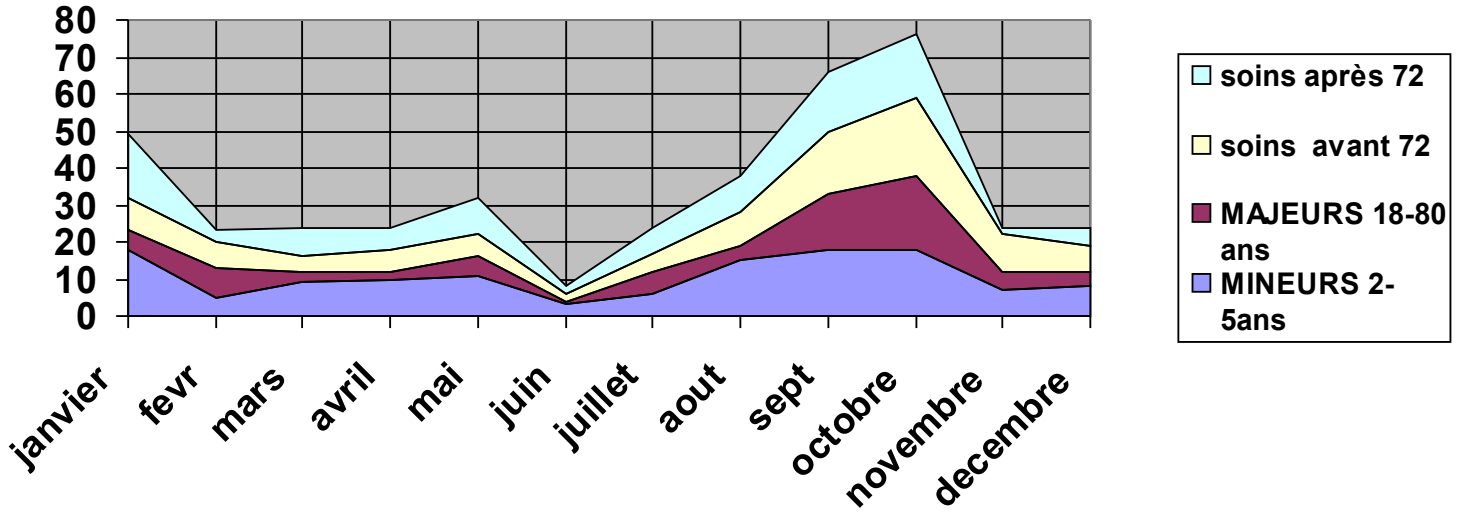

Commentaires graphique 2 : tout au long de l'année 2009, 206 nouveaux cas de violences sexuelles ont été documentés dont **78** Majeurs dont l'âge varie entre 18 et 80 ans et **128** cas de mineurs dont l'âge varie entre 2 et 17 ans.

2. PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

Dans le but d'aider les victimes à recouvrir leurs dignités, un accompagnement psychologique permanent a été assuré par les conseillères et les psychologues à toutes les victimes identifiées et référé à la SOFEPADI.

A titre illustratif :

- Parmi les VVS identifiées, 103 ont été suivi psychologiquement par la SOFEPADI/BENI au cours de l'année 2009 : toutes ces victimes manifestent une amélioration par rapport à leur état initial ;
- Parmi les victimes, 2 Victimes souffrent de la crise d'épilepsie ;

- 6 VVS se sont présentées avec des réelles perturbations et déséquilibres mentaux, qui, aujourd'hui portent une santé mentale stable, sauf l'une (KA-DE) qui continue avec la prise des médicaments, la cure n'est pas encore achevée ;
- 9 VVS ont témoignées auprès de nos service d'accompagnement psychologique de victime de leur amélioration et ont déclaré avoir repris leur vie initiale grâce à nos interventions, disent-elles ;
- 2 nouveaux nées enfants issus du viol ont été enregistrés à Beni cette année 2009 : leurs mères les encadrent comme il faut, elles sont toutes en bonne santé ;
- La plupart de victimes assistées psychologiquement ont souffert de la névrose psycho émotionnelle qui se manifeste selon le cas par : la honte, le trouble du langage, peur des IST et MST, des grossesses non désirées, peur des représailles des agresseurs. C'est pourquoi, nous avons opté dans la plupart de cas, leur rappeler le respect des règles de la protection et le respect de la prise des médicaments selon les prescriptions du corps soignant lors du diagnostic médical d'avant 72 heures.

3. REINSERTION SOCIO ECONOMIQUES DES VVS

3.1. REINSERTION SCOLAIRE

Année scolaire 2008-2009 : La SOFEPADI a suivi au total 51 cas des VVS réinsérés à l'école primaire et secondaire, et une en coupe et couture ; bénéficiant des kits et frais scolaires. Elles étaient réparties comme suit :

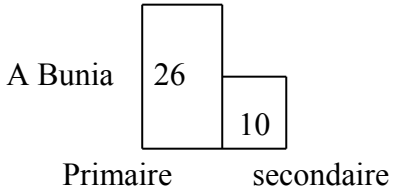

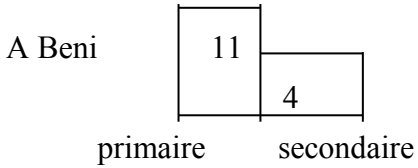

NB. En général, ces filles ont bien réussi, à quelques exceptions près ; car 41 ont réussi la première période, 4 seulement ont échoué et 6 n'avaient pas encore proclamé.

Année scolaire 2009-2010 : 88 victimes réinsérées en milieu scolaire dont 35 à Bunia et 53 à Beni

Recommandation : la majorité des autorités scolaires a proposé à l'équipe de la SOFEPADI d'effectuer le suivi scolaire à la fin du premier trimestre pour permettre d'apprécier en toute objectivité la conduite et l'application des élèves à l'école.

3.2. ACTIVITES DES AGR

49 VVS ont bénéficié des AGR dont 25 soit 51% des familles de VVS ont témoigné d'une évolution positive, 4 d'une évolution négative à cause de la megestion et 20 n'ont pas encore fait leur évaluation actuelle.

3.3. LES CENTRES D'APPRENTISSAGE DES METIERS

Dans le cadre réinsertion socio-économiques victimes, 9 centres d'apprentissage des métiers sont opérationnels pour la coupe et couture, la broderie, le tricotage, la fabrication des savons, la vannerie et la pâtisserie. Pour l'année 2009, ces centres ont totalisé **201 victimes**.

En résumé :

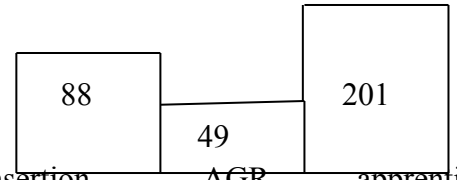

4. MEDIATION

Les médiatrices formées en techniques de gestion de conflit et médiation ont eu à contribuer au renforcement de la cohabitation entre les familles et à l'acceptation des victimes par ses paires. Ainsi, 25 cas de médiations familiales ont été réalisées : dans les cas de l4acceptation des victimes dans leur milieu et la réconciliation des familles avec les agresseurs.

C. ACCOMPAGNEMENT JURIDICO- JUDICIAIRE ET MONITORING DES PROCES

1. ASSISTANCE JUDICIAIRE

Dans le cadre de la lutte contre les crimes des violences sexuelles**,** 148 dossiers ont été assistés en justice dont 87 à Beni et 61 à Bunia. Le tableau ci après nous présente les statistiques actuelles des dossiers accompagnés au niveau de chaque instance judiciaire : dossiers jugés, de dossiers dont les copies ont été levées, de dossiers en cours d'instruction devant (les OPJ, les Parquets, les Auditorats, TMG, TGI et TP de BENI et de BUNIA), de dossiers pris en délibéré, dossiers suivis en foraine, dossiers suivis en dehors de foraine.

Tableau synthèse des résultats : accompagnement judiciaire

1	**Dossiers accompagnés**	**Dossiers suivis en foraine**	**Dossiers suivis en dehors des foraines**	**Dossiers jugés**	**En cours d'instruction TMG, TGI et TP**	**Dossiers pris en délibérés**	**En instructions au Parquet**	**Nbre dossiers dont copies levées**
	148	112	36	76	26	33	13	27
2	Tranche d'âge des victimes			De 03 à 72 ans				
	Tranche d'âge des agresseurs			De 15 à 37 ans				
	Nombre des cas d'acquittement			7 cas				
	Variation des peines			De 36 mois à 15 ans				
	Variation des dommages intérêts			De 250$ à 10 000$				
3	**Jugements issus des foraines**			**Résultats des audiences tenues en dehors des foraines**			**Numéro dossiers dont copie levée**	
	56			**20**			**Voir classement bureau**	

NB : Certains jugements de Beni ont été rendus part défaut suite à l'octroi de la liberté provisoire aux bourreaux avant le prononcé des dits jugements, ce qui montre l'image d'une justice non équitable par le non respect de certains principes à l'instar du : principe de l'égalité des armes.

2. **ASSISTANCE JURIDIQUE : Autres formes de violences faites à la femme**

Les plaintes accusées par les clientes ne sont pas uniquement que des cas de viol ou violences sexuelles, c'est ainsi que 16 cas d'autres formes de violences faites à la femme ont été enregistrés. Certaines ont bénéficié d'une assistance juridique tandis que d'autres n'ont reçu qu'un avis juridique sur les préoccupations.

Résultat : les 16 cas documentés durant l'année varient selon le type de problèmes que connaissent les femmes. Ainsi la perspective des réclamations ont été centrées sur les problèmes ci-après présentés en ordre d'importance :

- 7 cas liés u problèmes de succession et d'héritage ;
- 3 cas de recherche de paternité pour des enfants nés hors mariage et abandonnés par leurs pères géniteurs ;
- 2 cas de sollicitation de divorce à cause de l'infidélité notoire des époux ;
- 2 cas coups et blessures volontaires administrés aux femmes, sans motif par des maris irresponsable : dans certains cas, ces coups ont conduits à des handicapes physiques ;
- 2 cas d'abandon du toit conjugal par les maris qui ne subviennent plus aux besoins de familles.

3. CADRE DE CONCERTATION

Quatre cadres de concertation ont été animés entre les OPJ, les Officiers du Ministère Public et les acteurs de la société civile sur la responsabilité des OPJ en matière de lutte contre les violences sexuelles et les difficultés rencontrées dans l'accompagnement judiciaires des victimes de violences sexuelles ;

72 acteurs clés ont pris part à ces concertation dont : 26 Officiers de la Police Judiciaire, 2 magistrats du Parquet de Bunia, 2 substituts de l'auditeur militaire de Bunia et 42 acteurs de la société civile, membre des organisations, leaders coutumiers, leaders religieux, politico administratifs et autres acteurs de la société civile qui luttent contre les violences sexuelles ont échangés sur le travail des Officiers de la Police Judiciaire.

4. ATELIERS DE REFLEXION

3 ateliers ont été organisés par la SOFEPADI dont 2 à l'intention des officiers militaires et policiers et 1 atelier a été tenu à l'intention des Ex combattants appelés actuellement les ambassadeurs de la paix.

L'un des cibles concernées par l'activité n'a pas été atteint : il s'agit des casques Bleus parce que leurs autorités hiérarchiques ont laissé entendre qu'ils ont déjà un programme établi dans ce domaine. A la place de cette activité, il fallait rentabiliser la mission de suivi de la présidente du CA en rapport avec la conduite du personnel civil et des contingents de la Monuc. Cependant, la MONUC a été associée aux activités lors de l'atelier de sensibilisation des leaders sociaux ou un agent de la Monuc, section « droits de l''homme » a intervenu dans l'interprétation et l'explication des résolutions 1325 et 1820.

5. NOYAU DES VICTIMES.

Le noyau de plaidoyer de victime a joué un rôle, non seulement de persuasion au près des juridictions, mais aussi de rassemblement des victimes qui éprouvent les mêmes difficultés en matière judiciaire. A travers les noyaux de victimes ces dernières ont été conscientisés et informés sur l'importance de leur participation au procès.

L'implication de victimes dans le suivi judiciaire des cas auprès des instances judiciaires a permis de minimiser les risques de lenteur judiciaire, chose qui a influé positivement sur le nombre des jugements décrochés auprès des tribunaux et l'observation du délai légal en matière de violences sexuelles.

Ainsi, par les négociations permanentes auprès des juridictions, les victimes réunies au sein du groupe de pression au noyau de victime, ont pu surmonter et même lever certains obstacles (financier, administratif, technique) qui freinent la poursuite normale de la procédure judiciaire.

6. CONSCIENTISATION DES AGRESSEURS

La conscientisation des hommes de troupe s'est fait à OPASI/ jeudi 3 septembre, 73 participants et à BAMBU, le 17 septembre, jeudi , 37participants. Pendant ces séances de conscientisation, les officiers et sous officiers ont échangé sur la loi portant répression de violences sexuelles à l'occurrence celle du 20 juillet 2009 et les conséquences des violences sexuelles auprès de victimes. Toutes ces activités ont été réalisées en collaboration avec le Président du Tribunal Militaire de Garnison de Bunia et haute UELE.

Des descentes ont été effectuées à la prison de Beni auprès des auteurs de violences sexuelles provenant des 4 axes diff**ére**nts

Sur 28 condamnés (12 militaires et 16 civiles) pour des cas de violences sexuelles, avec lesquels le moniteur chargé du suivi à la prison a échangé, certains regrettent leurs actes posés et se sont portés candidat pour les sensibilisations. Les hommes de troupes conscientisés et les agresseurs condamnés sensibilisés ont salué l'initiative de la SOFEPADI de penser à eux, car ils sont d'office considérés comme des hors la loi au moment où ils ignorent ce que dit la loi en matière de violences sexuelles. D'où ils ont souhaité de multiplier ces genres d'actions à leur endroit et même auprès de ce qui sont dans des zones de guerre.

7. MOBILISATION

Pour des actions de mobilisation, l'objectif est d'amener les chefs coutumiers et d'autres leaders communautaires entre autre : acteurs de la société civile, directeurs d'écoles, autorités politico administratives, membres des confessions religieuses à participer aux foraines afin de devenir des ressources importantes dans la sensibilisation contre les violences sexuelles à partir de cette action pédagogique.

Après les mobilisations, nous avons observé **une participation massive de la population aux audiences des chambres foraines** dont 22 leaders repr**é**sentant la société civile, les chefs des quartiers, les médiateurs …..etc

8. CHAMBRE FORAINE

Les audiences foraines ont permis de le rapprochement de la justice aux justiciables, 10 audiences foraines ont été tenues à Bunia et à Beni, Oïcha et Nyaleke avec l'appui logistique de la SOFEPADI.

- **Résultats :** 76 dossiers suivi en audience foraine à Bunia (56 dossiers dont 53 au TGI et 3 au TMG) et à Beni (20 dossiers dont 19 TGI et 1 TMG)

18 dossiers judiciaires analysées dont 6 à l'étape pré juridictionnel, 6 à l'étape juridictionnel et 6 à l'étape d'exécution ;

76 jugements obtenues dont 16 acquittements pour insuffisance de moyen de preuve et 60 gagnés dont les peines varient entre 3 ans et 20 ans de servitude pénale Principale et les Dommages et intérêts d'une valeur égale en franc congolais de 400$ à 10 000$.

Les actions de mobilisations, les noyaux de victimes et l'appui logistique aux foraines ont été pour cette année des innovations dans le renforcement de nos actions de lutte contre l'impunité des crimes de violences sexuelles.

IIème PARTIE : COHABITATION PACIFIQUE

A. ACTIVITES DE PREVENTION DE CONFLIT ET D'EDUCATION ALA PAIX

1. EMISSION RADIOS

L'abonnement, pour six mois, soit du septembre 2009 à février 2010, a été pris auprès de la Radio Muungano de Beni, pour une émission de 30 minutes chaque samedi matin, de 7H30 à 8H00. Onze émissions ont été produites à collaboration avec le barza de femmes pour la paix de Beni. Elles portent sur les sujets suivants :

- La structuration du barza des femmes et ses missions ;
- Le rôle de la femme dans la construction et la consolidation de la paix ;
- La femme, la paix et le genre ;
- Causes et conséquences de l'insécurité ;
- Implication de la femme dans les résolutions des conflits fonciers (les principes fonciers coutumiers, les principes fonciers légaux, le rôle de la femme);
- Implication concrète de la femme dans la construction de la paix ;
- Restitution de la formation des formateurs sur le processus de décentralisation et de déconcentration ;
- La réconciliation et la médiation.

2. PREVISIONS DES ACTIVITES D'ANALYSE DU CONTEXTE DE CONFLIT ET LA RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE : RAP

PREVISIONS DE LA PERIODE

A la fin de l'année 2008, le Programme Paix exécutait deux projets dont les activités s'étendaient sur l'année 2009 :

- Le projet de prévention des conflits intercommunautaires et initiation du barza de femmes en Territoire de Beni ;
- Projet d'analyse de contexte des conflits intercommunautaires en Territoires de Beni et d'Irumu.
- Projet de recherche action sur la transformation des conflits fonciers opposant les communautés des Batangi et des Bambuba

ACTIVITES PREVUES ET REALISEES

Le tableau ci après présente les activités réalisées telles que prévues et met en regard les indicateurs de départ et les performances atteintes.

N°	Activités	IOV prévues	IOV atteints
Projet I : PCI & IBFP	Documentation des conflits inter-communautaires.	- 2 documents de pré-enquête sur les conflits rédigés ; - 30 personnes et 5 membres du staff participent à 2 ateliers de réflexion avec les leaders sociaux tenus pendant deux jours.	- 1 document de pré-enquête des conflits du secteur de Ruwenzori rédigé. - 28 leaders sociaux et 2 animateurs tiennent un atelier de réflexion pendant deux jours en janvier 2009.
	Analyse du conflit	- 5 Membres de l'équipe technique et 6 Animateurs participent à deux ateliers de formation des enquêteurs locaux.	Par la modération de 2 membres du staff, 10 animateurs locaux suivent une formation d'enquêteurs pendant un jour à Mutwanga le 18 février 2009.
	Enquête sur le conflit	- 2 Réunions de lancement des enquêtes sur terrain ; - 2 enquêtes menées sur terrain - 2 Réunions de dépouillement des données de l'enquête ; - 2 Réunion d'organisation et traitement des données d'enquête - 1 rapport d'enquête rédigé.	- 1 enquête sur les conflits fonciers du secteur de Ruwenzori menée en secteur de Ruwenzori du 22 au 25 par 6 animateurs locaux ; - 1 réunion de dépouillement de données de l'enquête tenue à Mutwanga le 25 février avec les 4 enquêteurs.
	Organisation des tables rondes	28 participants à chacune des 4 table-rondes tenues sur les sites d'enquête.	- 33 personnes prennent part à 1 table-ronde à Oïcha le 14 mars 2009 - 2 ateliers de restitution des résultats tenus à Kamango et Bwisegha pour les acteurs séparés.
	Organisation de	- 30 femmes-leaders participent à un atelier de réflexion sur la	- 41 personnes prennent part à l'atelier d'initiation du barza à Butembo le 28

	barza des femmes du Nord- Kivu	paix ; - 630 personnes participent aux ateliers de restitution de l'atelier sur la paix.	et 29 janvier 2009 ; - 24 femmes-leaders suivent une restitution à Beni et vote un comité de pilotage.
	Suivi et évaluation	- 3 missions de suivi exécutées par le CP et la RAF - 2 missions d'évaluation réalisées	- 13 acteurs locaux à Oïcha et Mamove participent à la mission de suivi effectuée par IA le 19 et 20 février 2009 - 1 mission d'évaluation d'IA organisée le 15 mars 2009.
Projet II : ACCI	Récolte des données d'enquête	- 20 acteurs –clés des conflits interviewés lors d'une descente de terrain.	-
	Restitution des résultats d'analyse de conflits	- Un document d'analyse du contexte restitué aux acteurs sur 5 sites enquêtés.	-95 acteurs-clés des conflits enquêtés participent à 3 ateliers de restitution à Eringeti, Oïcha et Mavivi le 22 et le 23 avril et le 12 mai 2009.
	Rédaction du rapport d'analyse du contexte des conflits	- Un rapport de recherche rédigé - Un projet RAP instruit et rédigé	- Un rapport de recherche rédigé - Un projet RAP portant sur le conflit foncier opposant les communautés autochtones est instruit et rédigé.
	Suivi et évaluation	- Une mission de suivi effectuée - Une évaluation du projet effectué.	- Une mission de suivi effectuée par IVP en février 2009 pendant 3 jours ; - Une mission d'évaluation effectuée pendant trois jours par l'IVP pendant 3 jours.
Projet III : RAPTC	Activités préparatoires	- 2 chargés d'enquête recrutés au cours d'août 2009 - 7 membres du personnel technique et administratif de la SOFEPADI suivent un recyclage sur la RAPTC pendant pour 3 jours au cours du mois d'août 2009. - Les 3 membres de l'équipe programme tiennent deux réunions	- 1 chargée d'enquête recrutée en août 2009 ; - 10 membres du personnel suivent le recyclage sur la RAPTC le 21 août 2009 pendant deux jours - Une note conceptuelle de recherche est rédigé à l'issue d'une région de 3 membres du programme tenue en Septembre 2009 ;

		au cours du mois d'août 2009. - 75 % d'acteurs – clés des conflits recensés au mois d'août 2009.	- 33 acteurs-clé identifiés à l'issue d'une mission de terrain effectué à Mavivi, Oïcha et Maimoya.
	Récolte de données	- 12 descentes effectuées pendant une année. - 18 focus groups regroupant 180 personnes sont organisés ; - 320 personnes interviewées de Septembre à Décembre 2009. - 338 interviews écrits à l'ordinateur et imprimés de septembre à décembre 2009.	

Au vu de ce tableau, les activités prévues au cours de l'année sous-tendent deux orientations :

Une analyse de contexte de conflits intercommunautaires visant leur transformation positive ;

- Une mobilisation des femmes pour le processus de restauration de la paix.

3. COMMENTAIRES SUR LES PROJETS REALISES

Projet I

Il ressort de ce tableau que sur les deux enquêtes à mener, seule une enquête a été effectuée en Secteur de Ruwenzori. La recherche prévue en Groupement de Basongora-Kasindi, à l'issue de la journée de réflexion tenue à Beni, a été ajournée. En effet, le délai du projet a été écourté sur l'initiative du partenaire IA. Lors de sa visite de suivi, en février 2009, nous avons été informé que le projet devrait être clôturé en Avril, alors qu'on attendait le clore en Juin. C'est ainsi que l'option de se limiter à une seule enquête a été prise.

Par ailleurs, une seule table-ronde a été réalisée, à Oïcha. En chefferie de Watalinga, les deux parties en conflit n'ont pas trouvé opportun d'organiser une table – ronde, au vu du niveau d'escalade et des clivages intercommunautaires. Le chef de secteur a conseillé la SOFEPADI d'attendre la descente de la Commission provinciale d'appui à la paix pour continuer les investigations sur le conflit Bagundia – Bandikabenaye et contribuer ainsi à la sensibilisation des acteurs pour une solution pacifique. C'est pourquoi, le programme s'est limité à tenir des mini-ateliers de restitution par Groupes d'acteurs séparés.

En secteur de Ruwenzori, ni les restitutions, ni la table-ronde n'ont pu être obtenues. Nous nous sommes heurtés à un refus poli des chefs du secteur et du groupement Malambo qui ont, à plusieurs reprises, reculé la date des assises. En fait, la programmation de ces activités a

coïncidé avec un mouvement de contestation des autorités politico-administratives locales initiée par des animateurs société civile du secteur Ruwenzori. L'initiative de recherche et d'impulsion d'un processus de dialogue de la SOFEPADI aurait été accueilli comme inopportune à cette période.

Enfin, la restitution de l'atelier sur la vision de paix contenue dans la résolution 1325 a eu lieu seulement dans la ville de Beni pendant l'exécution du projet. Le milieu rural n'a pas été atteint par ces restitutions dans le délai. C'est par des activités ex post au projet que l'animation y est organisée, comme il est établi au paragraphe 3.3.

Projet II :

La descente sur le cinquième site d'analyse du contexte des conflits n'a pu être effectuée. La reprise des combats entre les milices ethniques et l'armée loyaliste, en territoire d'Irumu, n'était pas de nature à sécuriser l'équipe de recherche sur terrain. C'est pourquoi, l'on s'est contenté de quatre sites précédemment enquêtés pour effectuer l'analyse.

La limitation des restitutions à trois séances, au lieu de cinq, s'explique par les refus des acteurs à s'engager ouvertement dans un processus de dialogue. En ville de Beni, les autorités de l'ICCN, lassés de dernières négociations menées avec la paysannerie et qui ont abouti à la modification des limites du PNVI en décembre 2008, ne trouvaient pas le bienfondé de nouvelles assises. En localité de Kilia, en Secteur de Ruwenzori, les autorités politico-administratives locales (chef de secteur, chef de groupement Bolema) ont reculé longtemps la date des assises qui n'ont finalement pas eu lieu.Dans tous les cas, le projet a débordé du temps initialement imparti. Prévu pour trois mois, de novembre 2008 à janvier 2009, le projet s'est étendu finalement jusqu'à mai 2009. Ce retard est dû d'une part à la sous-estimation du temps nécessaire à l'analyse de contenu et à la disponibilité des acteurs pour les restitutions. Mais aussi, les missions d'accompagnement de l'IVP n'arrivaient pas toujours en temps annoncé. Ainsi, la mission de suivi n'est arrivée qu'en février et l'accompagnement pour l'organisation des restitutions n'ont été organisée qu'en mars 2009.

Projet III

Le projet est en cheval sur les deux années 2009 – 2010. Il était prévu d'exécuter les travaux préparatoires et la production des données de terrain au cours de ce deuxième semestre 2009. Mais seules quelques activités préparatoires, à savoir la formation de mise à niveau du personnel, la rédaction de la note conceptuelle et l'identification des acteurs ont été réalisées. Cette sous-performance s'explique par le manque de financement.

Animation du barza de femmes

Les activités non prévues mais réalisées au cours de l'année consistent à l'animation du barza des femmes pour la paix, à l'instruction des projets et à la participation aux formations et d'échanges organisées par les partenaires.

L'animation du barza de femmes découle, comme annoncé, du projet de prévention des conflits et d'initiation d'un barza de femmes pour la Paix. Elle a consisté à la diffusion des émissions à la radio et la structuration des premiers noyaux du barza dans quelques villages.

Structuration des noyaux du barza de paix

5 noyaux des barza de paix ont été animés à Oicha, Kantine, Beni et Mavivi

Le tableau 4 présente les noyaux des animés :

Le comité de pilotage de la ville du barza de Beni, mis en place dans le cadre de l'exécution du Projet de prévention de conflits, a bénéficié des animations supplémentaires, dûment renforcées par la présence et le témoignage de la présidente de la SOFEPADI. A l'occasion de deux réunions successives tenues en juin, l'option a été prise d'abonner le barza à une radio pour les émissions d'animation. Ce qui a été fait dès août à l'issue d'une réunion de planification à ce sujet.

Sur l'ensemble du territoire de Beni, seuls trois villages ont fait l'objet d'une animation du barza. Celle-ci consistait à restituer aux femmes – leaders ciblées comme points focaux potentiels les acquis du processus de structuration du barza de femmes, depuis l'atelier de réflexion sur les résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité. C'est une faible performance au regard d'une vingtaine d'agglomérations importantes qui composent le territoire de Beni. Elle s'explique par le ralentissement des activités d'éducation à la paix à ce deuxième semestre 2009 faute de financement.

Suivi des résultats de recherche-action

Dans le cadre du suivi des résultats de la table-ronde pour la gestion des conflits fonciers des Clans Bila – Mbuti de la localité de Maleki (Oïcha) de mars 2009, une réunion d'évaluation du processus de paix a été tenue le 21 septembre 2009 avec le comité de suivi. C'est dans le même objectif de pérenniser les acquis de cette table-ronde que des projets de développement ont été élaborés et soumis à d'éventuels bailleurs.

IIIème PARTIE : AUTRES ACTIVITES

1. LES MISSIONS ET FORMATIONS ASSUREES

21 missions de formation ont été effectuées par les membres et le personnel de la SOFEPADI, dans plusieurs villes du Congo et à Montréal au Canada. Ces formations organisées par des partenaires comme IVP< Droit et Démocratie, FMDH, REJUSCO, ….etc portaient principalement sur les thèmes des droits de a femme, des violences faites à la feme, de la consolidation de la paix (médiation, facilitation ….)….etc

2. ACTIVITES PONCTUELLES ;

SOFEPADI a réalisé 3 activités ponctuelles dont :

- Célébration des 16 jours d'activisme.
- Formation sur l'utilisation du logiciel Martus : pour la conservation et le sécurisation des données.

  Résultats : Avec la facilitation de l'Initiative congolaise pour la justice transitionnelle, 32 personnes agents et partenaires de la SOFEPADI ont été outillés en utilisation du logiciel Martus pour sécuriser les données relatives au travail de défenseurs des droits humains.
- Sensibilisation des capitas (chefs des villages) de la localité BAPAKOMBE –PENDEKALI dans le groupement BASWAGHA-MADIWE à MALESE.

Résultats : 40 participants formés sur le contenu de la loi réprimant les violences sexuelles et la transformation des conflits.

3. SITUATION DU PERSONNEL

La ressource humaine étant la pièce centrale pour faire marcher une organisation, SOFEPADI a utilisé un personnel renfermant des compétentes multidisciplinaires 20 personnes et 10 médiateurs, pour offrir ses services aux bénéficiaires de la dite organisation.

Pour tous les volets constituant les programmes de la SOFEPADI, l'instabilité du personnel et le recrutement des nouvelles unités a caractérisé la réalisation des activités. Trois nouvelles unités et encadrement de 6 stagiaires pendant l'année.

IV eme PARTIE : CONCLUSION

1. PROJETS REALISES

N°	DATE	DONNATEUR	TITRE DU PROJET	DUREE	SUBVENTION RECU
1	20/12/2008	OSI	Lutte contre l'impunité	-une année	19501.05$
2	Janvier 2009	Fondation AOK	Projet de lutte contre les violences sexuelles en Ituri	Une année	98000$
3	Aout 2009	FONDATION AOK	projet de réinsertion scolaire des filles victimes de violences.	Une année	14 000$
4	Janvier 2009	UNIFEM	Projet de lutte contre les violences sexuelles en Ituri	Une année	1 35 000$
5	17 mars 2009	Droit et Démocratie	Appui institutionnel	Une année	9523,28$
6	Juillet 2009	DROIT ET DEMOCRATIE	Appui aux initiatives de Bijoux sport et aux femmes pygmées	Deux mois	2 600$
7	Juillet 2009	DROIT ET DEMOCRATIE	Voyage d'échange à UVIRA	Deux mois	12 000$
8	Juin 2009	WALTER	Appui aux VVS	Une année	2 500$
9	10 mai 2009	IVP	Appui Institutionnel	6 MOIS	7815$
10	Mars 2009	FMDH	Appui institutionnel aux activités de la SOFEPADI	Une année	15 000$
11	Juillet 2009	AMBASSADE DE FRANCE	Appui logistique à la tenue des audiences foraines de Beni	Six mois	24 000$
12	Juillet 2008	OSISA	Assistance juridique aux victimes de violences sexuelles	Une année	40 000$
13	Juillet 2009	FSDH	Lutte contre autres formes de violences faites à la femme	Une année	39 000$
14	Novembre 2009	ICJT	Restitution formation sur le logiciel Martus	Un mois	700$
15	Decembre 2009	DROIT ET DEMOCRATIE	Forum pour les stratégies communes de lutte contre les violences sexuelles	Un mois	26 931$
16		MIVA	Véhicule acquis à 2007 à bon état		
TOTAL					**446 570 $**

2. PROJETS SOUMIS

Tableau de différents projets préparés et soumis aux bailleurs potentiels.

N°	Titre	Domaine	Partenaire intéressé	Période	Résultat
01	Projet d'implication de la population de la ville et territoire de Beni dans la pacification de la région des Grands-lacs à la lumière de l'Acte d'engagement de Goma et des Accords de Nairobi	Construction de la paix	IA	Février 2009	Aucune réaction
02	Projet de recherche – action participative pour la transformation du conflit foncier opposant les communautés autochtones du secteur de Beni - Mbau	Construction de la paix	IVP	Juin 2009	Agréée mais en attente de financement.
05	Projet de structuration d'un mouvement féminin pour la paix en ville et territoire de Beni	Implication de la femme dans la construction de la paix.	IA	Avril	Aucune réaction
06	Projet d'appui institutionnel au barza de femmes pour la paix	Implication de la femme dans la construction de la paix.	IFA/Allemagne	Juin	Soumission du deuxième draft corrigé en novembre 2009
07	Projet d'appui au processus de sédentarisation de la communauté pygmée	Développement	Commission européenne	Juillet	Aucune réaction
09	Projet d'appui à la scolarisation des Pygmées en secteur de Beni - Mbau	Développement	Commission allemande	Juillet	Aucune réaction

10	Projet de relance de la culture d'arachide en territoire de Beni	Développement	Commissio n allemande	Septembre	rejetée
11	Projet de réinsertion des victimes de violences sexuelles en ville et Territoire Beni	Droits humains		Mars	

Commentaires :

Au cours de l'exercice 2009, le Programme Paix a instruit 11 projets dont deux du domaine de la construction de la Paix, deux de la mobilisation de la femme dans la construction de la Paix, trois relatifs au développement, un des droits humains. De tous ces projets, deux ont reçu des promesses positives des bailleurs. Les autres n'ont pas eu de feed back. Un seul a été rejeté parce que le bailleur (Commission allemande) a estimé que la SOFEPADI n'avait pas d'expérience antérieure dans le domaine agricole.

3. DIFFICULTES RENCONTREES

- Un grand retard dans le prononcé des dossiers des violences sexuelles par le TGI /SSB due à la mutation des magistrats avant de rendre les jugements dans les causes ayant été prises en délibéré à l'issue des chambres la ;
- La non participation active de certaines victimes à la procédure judiciaire ;
- L'instabilité des ressources humaines intervenant dans le projet de lutte contre les crimes de violences sexuelles ;
- Les limites dans la prise en charge de victimes : fin des projets ;
- La rupture inattendue de financement d'IVP pour la poursuite de projet RAP ;
- L'octroi de la liberté provisoire aux agresseurs, ce qui ne permet plus à ses derniers de comparaître lors de l'instruction de leurs causes, par conséquent la plupart des jugements sont rendus par défaut à l'insu même des condamnés qui restent dans les villages éloignés du siège du Tribunal ;

Ce qui précède nous fonde d'affirmer que la lutte contre l'impunité reste encore un combat à mener. C'est pourquoi nous estimons que l'implication des acteurs judiciaire dans l'éradication de l'impunité est la seule garantie d'une justice restaurée et équitable.

Un optimisme de notre côté est toutefois possible car avec l'arrivée de nouveaux magistrats, l'expérience des jugements rendus sir le banc donne à penser à une célérité dans le traitement des dossiers judiciaires

4. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Les problèmes de la femme liés aux autres formes de violences, sont loin d'être éradiqués ; c'est pourquoi une défense des droits de la femme basée sur « une *approche holistique »* demeure une urgence au même titre que les violences sexuelles. Il est vrai que tout reste subordonné à la disponibilité des fonds, puissent la hiérarchie s'intéresser aussi à ces genres de violation des droits de l'homme.

Pour l'accompagnement judiciaire : la tenue des audiences foraines et la mobilisation des communautés ainsi que le renforcement des noyaux de victimes demeurent des stratégies à privilégier en plus de la conscientisation des agresseurs.

Malgré les difficultés financières actuelles qui sont d'ordre général, nous suggérons à notre hiérarchie de reconduire les contrats des agents ayant intervenu dans les différents projets, le temps de leur permettre de transformer les faiblesses en forces au regard des suggestions et observations formulées à leur intention.

Un plaidoyer poussé est impérieux pour mobiliser les fonds en vue de l'opérationnalisation du plan triennal en cours d'élaboration.

Fait à Beni, le 26 décembre 2009

POUR LA SOFEPADI

Mme MAMBOZAWADI
Coordinatrice